



Coupe d'auvergne 3eme manche

Le dimanche 03 avril 2022

Les catégories : Les catégories définies par le comité départemental pour cette saison 2022 sont les suivantes :

Pré licenciés	2016 et après
Poussins	2014 – 2015
Pré licenciées filles et poussines	2014 et après
Pupilles	2012 – 2013
Benjamins	2010 – 2011
Pupilles filles et Benjamines	2010 à 2013
Minimes	2008 – 2009
Cruisers	Minimes et +
Cadets	2006 – 2007
Minimes filles et cadettes	2006 à 2009
Hommes et Femmes 17 ans et +	2005 et avant

Les plaques frontales et latérales sont obligatoires. Les pilotes de tous les comités sont autorisés à concourir.

Accès :

Piste de BMX d'ORCINES

Complexe SPORTIF

ROUTE DE LIMOGES

63870 ORCINES



Inscriptions : Les inscriptions qui se font via cicleweb sont ouvertes et seront clôturées le 24 mars 2022 (22h). La compétition est ouverte à tous les pilotes.

Les listes des inscrits sont éditées et diffusées aux clubs en amont.

Merci de vérifier rigoureusement votre inscription dès que possible, auprès de votre club (Nom, Prénom, Numéro de plaque et Catégorie).

Merci de bien vouloir faire remonter rapidement toute erreur.

Aucune modification ne sera faite le jour de la course.

Récompenses :

Les 8 finalistes de toutes les catégories seront récompensés.

Il est rappelé que, lors de la remise des récompenses, la tenue réglementaire du pilote est obligatoire avec son maillot du club.

Tarifs des engagements : 8 euros.

L'inscription dans la catégorie des cruisers est gratuite si le pilote est aussi inscrit en 20 pouces.
Chèque à l'ordre de BMX CLUB ORCINES à régler par les clubs, le jour de la compétition.

Repas et buvette à disposition sur le site.

Le protocole sanitaire en vigueur au moment de la compétition sera obligatoirement à respecter sachant que nous dépendons de la réglementation des ERP PA.

Le timing prévisionnel sera transmis en fonction du nombre d'inscrits.

